LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE / N°102 / AVRIL 2019

Regards de L'Isle-Adam

Lever de rideau sur la Scène Adamoise

page 14

ville-isle-adam.fr

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale
L'Isle-Adam

Renseignements
01 34 69 03 29
CCAS : 4 rue Dambry

En partenariat avec votre caisse de retaite complémentaire
agirc-arrco

Aidants, prenez soin de VOUS !

- Espace bien-être
- Espace information
- Ateliers / rencontres

JEUDI 18 AVRIL
DE 14H À 17H

Château Conti

Entrée gratuite
accès libre tout au long de l'après-midi

L'Isle-Adam
Ville parc
ville-isle-adam.fr

Chères Adamoises, chers Adamois,

Dans ce nouveau numéro du Regards, nous revenons notamment sur la présentation du budget 2019 de notre Ville. Dans un contexte de raréfaction des ressources des collectivités, marquées par le désengagement de l'Etat, **la politique de responsabilité budgétaire menée à L'Isle-Adam depuis de nombreuses années se révèle comme un choix plus que judicieux.** La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et notre désendettement constant, loin d'être une fin en soi, nous permettent aujourd'hui de préserver notre capacité à investir, et donc à préparer l'avenir de notre commune, sans augmentation de la fiscalité.

Au-delà de pouvoir assurer les missions quotidiennes de la Ville au service des Adamois, notre gestion financière responsable nous permet d'entretenir nos bâtiments, nos écoles et notre voirie, de préserver notre patrimoine et d'améliorer encore et toujours le cadre de vie auquel nous tenons tant. **Assurer la sécurité des Adamois figure également parmi nos priorités,** que nous concrétisons par le renforcement de notre Police Municipale, désormais composée de 14 agents, et de la future implantation de 75 caméras de vidéoprotection, avec le concours de notre Communauté de Communes, la CCVO3F.

C'est également grâce à ces marges budgétaires préservées que **nous avons pu investir dans la construction de la Scène Adamoise**, inaugurée le 9 février dernier en présence de nombreux élus dont Valérie Pécresse et Marie-Christine Cavecchi, respectivement présidentes de la Région Ile-de-France et du Département du Val d'Oise, deux collectivités partenaires ayant cofinancé le projet. Ce nouvel équipement viendra prochainement offrir une programmation artistique de qualité, accessible à tous, dans un cadre moderne et accueillant. Nous entretenons ainsi, avec les nombreuses associations adamoises, la vocation culturelle et touristique de notre Ville, qui irrigue et rayonne sur l'ensemble de la Vallée de l'Oise.

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam

Directeur de la publication :
Sébastien Poniatowski

Rédacteur en chef :
Morgan Touboul

Attachée de communication :
Elodie Margaritta

Réalisation maquette :
Virginie Klein

Crédit photos :
Mairie de L'Isle-Adam / François Benedetti / iStock

Imprimerie :
STIP 01 39 91 91 73

Distribution :
Kepha

Dépôt légal :
ISSN N 1157-6804

Bulletin Municipal imprimé à 7400 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.

Mairie de L'Isle-Adam
45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication :
Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam
communication@ville-isle-adam.fr

Photo de couverture : « Tous en scène ! avec le CMIA » prise lors de l'inauguration de la Scène Adamoise.

SOMMAIRE

Retour en images	4	Cadre de ville	18
Budget	6	À travers la ville	20
Vie publique et citoyenne	8	Economie locale	21
Tribune d'expression	9	Sortir	22
Enfance et jeunesse	10	Prenez note	24
Vivre ensemble	12	Internet	25
Dossier spécial : La Scène Adamoise	**14**	L'Isle-Adam insolite	26
Côté sport	16	Etat-civil	27
		Pharmacies de garde	27

Carnaval

Samedi 30 mars

Quel bonheur d'avoir préparé son déguisement ou encore son char pour fêter dignement le Carnaval et aller défiler dans les rues de L'Isle-Adam au rythme des fanfares ! Fidèle à sa réputation, l'édition 2019 a signé un nouveau succès avec un public toujours plus nombreux, venu de bien au-delà de L'Isle-Adam et du Val d'Oise. Retour en images sur cette belle journée !

Retrouvez toutes les photos dont les commerçants déguisés sur notre site : ville-isle-adam.fr

Après validation des comptes 2018 de la Ville et de la Plage, les élus ont adopté à l'unanimité le budget 2019. Il s'agit d'une étape importante dans la gestion responsable des finances municipales menée depuis de nombreuses années, avec la poursuite du désendettement et la préservation des marges de manœuvre indispensables pour améliorer le cadre de vie des Adamois, sans augmentation des taux d'imposition.

Budget : mode d'emploi

Le budget d'une collectivité est réparti entre les sections de fonctionnement et d'investissement. Le fonctionnement correspond à la gestion quotidienne de la collectivité, avec notamment les salaires des agents de la Ville. L'investissement est lié aux projets d'avenir à moyen ou long terme, comme la construction d'équipements scolaires ou sportifs. Les collectivités, contrairement à l'Etat, doivent obligatoirement voter un budget sans déficit.

Recettes de fonctionnement

19 468 000 €

Impôts et taxes
13 870 000 €

Dotations
2 902 050 €
(Etat, Région, CAF)

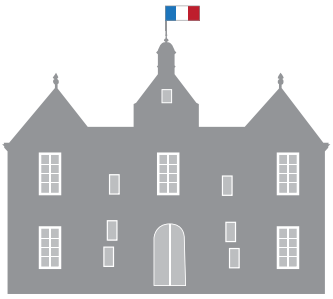

Autres contributeurs
2 695 950 €
(Participations familles, billetterie, concessions cimetière, logements, reports 2018)

Autofinancement
4 332 730 €

Taxes locales
1 440 000 €

Recours à l'emprunt
1 000 000 €

6 772 730 €

Recettes d'investissement

« Comme un foyer, une ville responsable doit évaluer ses recettes et prioriser ses dépenses. Dans un contexte marqué par la baisse des concours de l'Etat, il est indispensable de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver nos marges de manœuvre d'investissement. Cette volonté nous permet aujourd'hui de préparer sereinement l'avenir de la Ville. »

Michel PASSANT
Adjoint au Maire en charge des Finances, du Budget et du Personnel Municipal

Les dépenses de fonctionnement

15 161 000 €

Enfance (27%)

Voiries (11,5%)

Maintenance (11%)

Services fonctionnels (10%)

Sport (8%)

Sécurité et démocratie locale (8%)

Espaces verts (7,5%)

Social, associations et information à la population (6,5%)

Culture et tourisme (6%)

Piscine et Plage (3%)

Intérêts dette (1,5%)

Les dépenses d'investissement

6 772 730 €

Voirie et éclairage (38%)

Nouvel équipement (37%)

Remboursement emprunt (18,5%)

Frais d'études (5%)

Subventions aux partenaires (1,5%)

Comme tous les ans depuis 2014, le budget a été voté sans augmentation d'impôts.

Endettement par habitant

2000
1250 €

2010
1026 €

2014
724 €

2019
550 €

La Plage

Les recettes

Fonctionnement 640 000 €

Prévision d'entrées

Subvention ville

Location du restaurant

Investissement 24 000 €

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée - FCTVA

Dépenses

Fonctionnement 448 000 €

Charges à caractère général

Fluides et fournitures

Entretien et maintenance

Personnel

Investissement 216 000 €

Remboursement emprunt

Mise aux normes et sécurité

Matériels

Autofinancement 192 000 €

Une ville où chacun se sent en sécurité

Notre objectif en matière de sécurité et de mettre en place des moyens suffisants pour contribuer à lutter contre l'incivisme et la délinquance.

La Municipalité travaille activement au déploiement de la vidéo protection, conditionnée par la mise en place de la fibre optique et qui pourra se concrétiser par une première tranche d'installation à la fin du second semestre 2019. À terme, le souhait est de pouvoir installer à L'Isle-Adam 74 caméras de nouvelle génération.

Le début 2019 a connu une hausse des effectifs de 11 à 14 agents.
L'objectif est de pouvoir disposer d'un nombre d'agents suffisant qui permettra à terme de constituer une équipe de nuit.

C'est l'objectif auquel œuvrent la Ville et la communauté de communes, la vidéo protection étant un programme de compétence communautaire, qui démontre de manière très concrète l'intérêt de la mutualisation dans notre communauté de communes de la Vallée de L'Oise et des Trois forêts.

Renouvellement de la convention de coordination de la Police municipale et des Forces de sécurité de l'État

La convention signée la première fois en février 2016 en présence du Préfet du Val d'Oise, du Colonel de Gendarmerie et de M. Axel Poniatowski, Maire honoraire, a été renouvelée. Cette convention, d'une durée de 3 ans, permet de coordonner les interventions et d'améliorer les échanges d'informations entre la Police municipale et la Gendarmerie. Elle est établie suite au diagnostic local de sécurité réalisé entre d'une part, les forces de sécurité de l'Etat et d'autre part, le Maire et la Police municipale. Ce diagnostic permet donc l'élaboration de la convention de coordination, outil de mise en œuvre de la stratégie municipale en matière de sécurité et de la prévention de la délinquance.

Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est une étape primordiale dans le « parcours de citoyenneté ».

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile (à la Mairie-annexe Le Castelrose sur L'Isle-Adam) ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Renseignements au 01 34 08 19 13

Élections européennes

dimanche 26 mai 2019
de 8h à 20h

A cette occasion, les Français et ressortissants européens résidant en France inscrits sur les listes électorales pourront choisir les 79 représentants français au Parlement Européen, élus pour 5 ans.

Hommage à Pierre Tavares

Pupille de la Nation, Caporal dans l'Armée de l'Air, Soldat de France, porte-drapeau des Officiers de réserve et trésorier de l'Union Nationale des Combattants (UNC), Pierre Tavares a participé à toutes les cérémonies patriotiques communales, départementales et même nationales. Avec l'UNC, il perpétuait le devoir de mémoire et aimait sensibiliser les enfants des écoles au passé de leurs aïeuls. Dernièrement, il avait participé activement à tous les événements liés au centenaire de l'Armistice de 1918. Cet homme souriant, généreux et attentionné est décédé le 8 février dernier à l'âge de 83 ans.

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC »

INTERVIEW

Alphonse PAGNON
Adjoint au Maire en charge de Sports et des Associations sportives, de la Plage et du Cimetière

Au-delà d'être une ville Parc et une ville numérique, la ville de L'Isle-Adam est également labellisée ville active et sportive. Le sport se porte bien à L'Isle-Adam ?

Effectivement, la ville de L'Isle-Adam compte de nombreuses associations sportives dynamiques qui participent grandement à cette image de ville active et sportive. Cela représente 24 disciplines et plus de 6000 licenciés, soit près de la moitié de la population qui s'adonne à un sport. Un véritable engouement dû à la qualité de vie dans la commune et à la qualité de ses nombreux équipements.

D'autant que les résultats sont là !

C'est vrai, les résultats vont au-delà de ce qui peut exister dans une commune de près de 13 000 habitants. On peut citer le Volley Ball avec une équipe en National 2, de même que le Water-Polo également en N2 masculin, mais également le Football en Régional, l'Escrime avec le Label national escrime Cancer, le Judo qui figure parmi les meilleurs clubs du département, l'athlétisme, reconnu comme club formateur des jeunes athlètes, l'école de Rugby très importante et le Basket qui, grâce à la volonté de la nouvelle équipe, reprend sa place au niveau francilien. Des résultats auxquels j'associe tous les autres clubs participants à l'image sportive de la ville.

*Le sport à L'Isle-Adam ce sont bien sûr les associations, mais également l'organisation d'évènements sportifs comme le Grand Prix cycliste qui aura lieu le **1er mai** prochain...*

C'est l'autre volet du sport dans la commune. Pour la deuxième année consécutive, nous allons organiser en collaboration avec l'OCVO, le Grand Prix cycliste de L'Isle-Adam. Une compétition qui se déroulera sur un circuit fermé au Grand Val. Une épreuve qui va rassembler les meilleurs cyclistes de 1ère catégorie, l'antichambre des professionnels. Les meilleurs amateurs de la région seront présents à cette épreuve de grande qualité à l'image du succès de l'an dernier.

Ce sera une journée du vélo puisqu'il y aura des épreuves pour les féminines, les jeunes et une course d'école de vélo pour les enfants. Le but étant de rassembler toute la famille autour du vélo.

Tout cela permet également à la ville de L'Isle-Adam d'être remarquée au niveau des instances sportives nationales !

Toutes nos actions et nos équipements permettent d'avoir une belle image auprès du département et du Comité National Olympique et Sportif. C'est pour cela que récemment, ces instances sont venues visiter les installations de L'Isle-Adam. En effet, par ces visites, la ville de L'Isle-Adam postule pour devenir une base arrière dans le cadre des JO de Paris 2024.

Dans ce cadre, le Maire a signé une convention avec le Comité Olympique et Sportif du Val-d'Oise. Une semaine olympique a été organisée, du 4 au 8 février, avec la participation de 950 élèves des écoles de la ville. Dans ce projet, une convention est prévue en septembre 2019 avec le collège pour créer une classe élite sport pour les élèves de 5ème et 6ème. Ce sera, je l'espère, le début d'une nouvelle aventure pour le sport adamois.

N'oublions pas non plus la Plage, qui participe à cette vitrine sportive de L'Isle-Adam avec un côté plus ludique.

La Plage reste un lieu incontournable pour les Adamois et les visiteurs qui aiment venir se détendre à L'Isle-Adam. L'an dernier avec près de 50 000 entrées, le temps étant de la partie, ce fut un véritable succès. Nous espérons que la météo soit des nôtres !
En 2019, nous sommes plus attentifs à l'accueil et la sécurité du site en lien avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Sur le plan environnemental, une goulotte de réception des eaux du bassin, pour éviter les rejets dans l'Oise, sera installée et des travaux d'agrément seront réalisés.
Enfin, l'acquisition d'une nouvelle structure gonflable et la réalisation de nouvelles répliques des monuments adamois au mini golf seront également réalisées, sans oublier le renouvellement du mobilier urbain. Tout sera prêt pour accueillir les touristes et les enfants des centres aérés de la région Ile-de-France et des Hauts de France qui représentent près de 7000 entrées.

Compte rendu du Conseil municipal du 28 mars 2019

- Vote de la stabilité des taux d'imposition 2019
- Validation des statuts, de la gestion et du personnel de la Scène Adamoise
- Vote des tarifs d'accueil en structure petite enfance des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Modification du barème de stationnement avec 2h gratuites
- Acquisition par la Ville de plusieurs parcelles et d'un local commercial

Prochain Conseil municipal
Jeudi 23 mai à 19h
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville

Les séjours de cet été pour les jeunes Adamois

Comme chaque année, durant la période estivale, la Municipalité propose aux jeunes Adamois âgés de 6 à 14 ans différents séjours.

Les 5 destinations proposées cette année sont :

• **Du 12 au 19 juillet** « Spina'Sports » dans les Vosges pour les 6-12 ans *(5 places disponibles)*
Initiation et perfectionnement aux pratiques sportives de pleine nature (canoë-kayak, escalade, VTT, accrobranche…)

• **Du 17 au 30 juillet** « L'aventure en péniche » sur le canal du Midi pour les 6-12 ans *(5 places disponibles)*
D'étapes en étapes, découverte d'un monde de liberté et de quiétude pour passer des vacances uniques et enrichissantes.

• **Du 22 juillet au 2 août** « Cap voile et glisse » dans le Finistère pour les 6-12 ans *(5 places disponibles)*
Des activités nautiques encadrées par des moniteurs qualifiés et un programme riche en découvertes pour respirer l'air du grand large !

• **Du 22 juillet au 2 août** « Graines de sauveteurs » dans le Finistère pour les 12-14 ans *(5 places disponibles)*
Sport et coopération, adrénaline et émotions, un plein d'activités encadrées par des équipes qualifiées pour découvrir l'univers des sauveteurs.

• **Du 26 au 30 août** « Cavaliers normands » à Argueil en Seine-Maritime pour les 6-12 ans *(5 places disponibles)*
Découverte et perfectionnement de la pratique de l'équitation, piscine, mini ferme, jeux de plein air…

Renseignements et inscriptions
auprès du service Enfance au 01 34 08 19 09 - 27
Fin des inscriptions **vendredi 26 avril 2019**

Classes découvertes

Cette année, 3 classes bénéficient des séjours découvertes.
En février (du 18 au 22), les 27 élèves d'une classe de CM2 de l'école Balzac se sont rendus au domaine de Hautefeuille à Malicorne (89) pour un séjour consacré à l'astronomie.
En avril (du 14 au 19), les 26 élèves d'une autre classe de CM2 de l'école Balzac sont partis au parc de Branféré (56), à l'école Nicolas Hulot autour du thème de la nature et de l'Homme.
En mai, les 26 élèves d'une classe de CE1 de l'école Camus se rendront au centre « Le Vendôme » (49) dans le cadre d'une initiation au cirque.

Pass Loisirs

Du 8 au 26 juillet, la commune de L'Isle-Adam propose aux jeunes Adamois de 12 à 16 ans de venir découvrir, partager des activités et profiter de sorties.
Toutes les informations seront disponibles sur le site de la ville à partir de mi-mai.
Ces activités demanderont une participation calculée en fonction du quotient familial.

Renseignements au service Enfance : 01 34 08 19 09 - 27
et à l'accueil de Loisirs Jean-Paul Nomblot : 01 34 69 23 84

Rentrée

Pour la rentrée scolaire 2019/2020, l'inscription en première année de maternelle de votre enfant s'effectue sur rendez-vous au service Enfance, **jusqu'au vendredi 3 mai 2019**, de 13h30 à 16h30 et concerne les enfants nés en 2016.

Les inscriptions pourront toutefois se poursuivre après cette date pour les nouveaux arrivants.

Lors du rendez-vous, merci de réunir les documents originaux (cf. site de la ville)

Dérogations scolaires

Toute demande de dérogation scolaire doit faire l'objet d'un courrier motivé, adressé au service enfance (accompagné des pièces justificatives) au plus tard le **vendredi 3 mai 2019**. Ces démarches sont obligatoires, à la fois pour les premières demandes ainsi que pour le passage de la maternelle (GS) à l'élémentaire (CP).

Nouvelles modalités de pré-inscription

Depuis le 1er janvier 2019, les futurs ou jeunes parents qui souhaitent préinscrire leur(s) enfant(s) dans l'une des trois structures municipales petite enfance (Halte-Garderie, Crèche Familiale et Multi-Accueil) doivent préalablement prendre contact avec l'animateur du Relais Assistants Maternels (RAM) pour obtenir un rendez-vous.

Une adresse mail a été spécialement créée à cet effet : pre-inscription@ville-isle-adam.fr

Une seule et unique adresse pour la Crèche Familiale et le Multi-Accueil

Depuis le 1er janvier 2019 et suite à la nomination de Madame Nathalie Baheux au poste de directrice du Multi-Accueil Jean de La Fontaine, les bureaux de la crèche familiale, dont elle continue d'assurer la direction, sont transférés au 54 allée des Sablières.

Remise des prix du Championnat d'orthographe

La remise des prix du championnat d'orthographe aux enfants des écoles élémentaires a eu lieu **samedi 2 février.**

Dès Juin

Inscription/renouvellement aux prestations péri et extrascolaires de la rentrée à venir (restauration scolaire, accueil pré/post scolaire, étude surveillée, accueil de loisirs pendant les petites vacances scolaires)...

Le Conseil Municipal des Jeunes au tribunal

Escapade parisienne pour nos jeunes élus du CMJ afin notamment de découvrir la Conciergerie le **12 janvier** dernier. Haut lieu de la royauté puis de la Révolution, abritant aujourd'hui le Palais de Justice de Paris, la visite de ce bâtiment riche en histoire constituait une belle étape dans l'apprentissage citoyen des jeunes élus adamois.

Préservons la santé de nos seniors

Activité escrime pour les seniors « Escrime S »

L'objectif principal du programme « Escrime S » est de favoriser la santé et l'autonomie des personnes de plus de 55 ans grâce à la pratique d'une activité physique adaptée régulière. L'idée est de lutter contre la sédentarité, l'isolement et prévenir les inconvénients liés à l'âge.

Cette activité s'inscrit dans une action Sport-Santé-Bien-Être, pour laquelle le Cercle d'Escrime a été labellisé par la Fédération Française d'Escrime. C'est une pratique adaptée de l'escrime avec des matériels et des exercices qui conviennent au public et qui sont encadrés par un éducateur ayant suivi plusieurs formations (formation sport sur ordonnance, formation public EPHAD, formation Escrime Seniors).

Des équipements spécifiques sont mis à disposition des participants gratuitement et les frais sont pris en charge pour la première année (licence, assurance et cours). Le Cercle d'Escrime Adamois est actuellement à la recherche de partenaires pour pérenniser cette action et pouvoir maintenir la gratuité pour les prochaines saisons et compléter les dotations en matériels et consommables.

Cette action a été mise en place avec le concours de la DDCS du Val d'Oise, le CCAS et le Service des Sports de la Ville de L'Isle-Adam.

Les séances ont lieu tous les mercredis matin (hors vacances scolaires) à partir de 9h jusqu'à 10h30 et peuvent accueillir jusqu'à 15 personnes.

Renseignements : 06 77 22 84 05
ceadamois@free.fr
Dojo - Centre sportif
Amélie Mauresmo
1 allée du Docteur Jean Cailleux - Salle d'armes - 1er étage accessible par ascenseur
www.http://escrimelisle-adam.fr

Un coup d'élan pour votre santé !

Nouvelle association adamoise, Elan Santé* propose à ses adhérent(e)s une démarche centrée sur les 3 piliers de la santé : alimentation, activité physique et gestion du stress.

En janvier dernier, cette association a organisé un atelier animé par une kinésithérapeute sur les bénéfices de l'activité physique. Lors de cette journée, les participants ont pu comprendre pourquoi l'activité physique était si importante dans le maintien de la santé : retard du vieillissement cellulaire, maintien du capital osseux et musculaire, sans oublier l'effet antidépresseur. Un atelier qui a beaucoup plu et qui sera renouvelé.

Elan Santé organise également le **13 avril** une journée de sensibilisation aux bénéfices de l'activité physique sur les risques cardio-vasculaires, en collaboration avec la Fédération Française de Cardiologie. Cette journée intitulée « Bouge pour ton cœur » se déroulera de 9h30 à 17h au Centre sportif Amélie Mauresmo : accueil, information, possibilité de faire une marche (soit douce, soit sportive) encadrée par un marcheur expérimenté, découverte de l'escrime ou encore de la boxe française.

L'intérêt de cette journée est de sensibiliser les Adamois au fait qu'il n'est pas nécessaire d'être sportif pour améliorer son capital santé mais que toute activité physique, même douce, contribue à renforcer nos défenses, stimule la régénération cellulaire, augmente le bien-être et diminue le risque de maladie ou d'accident cardio-vasculaire.

Pour tout renseignement : elansante95@gmail.com

ELAN SANTE s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Santé définie en mai 2018 dont l'axe 1 est : « Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. »

Le CCAS propose également tous les lundis (hors vacances scolaires) de 14h30 à 15h30 un atelier gymnastique douce aux seniors au Centre social Sœur Joannès.

Cette activité a pour but le maintien et l'amélioration des capacités physiques des personnes âgées.

La gymnastique douce, pratiquée sur chaise ou en équilibre, est animée par l'association Siel Bleu.

Possibilité d'inscription pour le troisième trimestre > coût : 50€
Inscription à l'année : 150€

Renseignements et inscriptions au CCAS : 01 34 69 03 29

Les résidents de Chantepie-Mancier font des Pirouettes !

L'association Pirouette, ludothèque de L'Isle-Adam, possède une collection de plus de 3000 jeux qu'elle met à disposition des résidents de l'Hôpital gériatrique Chantepie-Mancier.

Deux fois par mois en moyenne, une fois pour l'USLD (Unité de Soins de Longue Durée) et une fois pour l'EHPAD, deux bénévoles se retrouvent pour jouer avec près d'une dizaine de seniors qui répondent présent.

Une très belle initiative qui permet aux résidents de sortir de leurs chambres, de participer à des activités très simples et de communiquer tout simplement...

La galette des Rois

Le **18 janvier** dernier, le Maire a savouré une part de galette à la Fondation Chantepie-Mancie en compagnie des seniors plus gourmands les uns que les autres !

Rencontres intergénérationnelles

Les traditionnelles rencontres intergénérationnelles entre les enfants de l'école Notre-Dame et les résidents des Essentielles ont, cette année encore, été l'occasion d'échanges remplis d'émotion.

C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

L'Isle-Adam

4 rue Dambry
01 34 69 03 29
@ **centre.social@ville-isle-adam.fr**

L'informatique n'a plus de secret pour les seniors !

Le CCAS a mis en place, en lien avec l'association Delta 7, un stage intensif d'informatique à destination des seniors du **4 au 29 mars**.

À raison de deux séances par semaine (les mardis et vendredis matin), ils ont pu découvrir, à l'Espace culturel Michel Poniatowski et à la résidence seniors Les Essentielles, les rudiments de la bureautique.

Aidants, prenez soin de vous !

Apporter un soutien régulier, voire quotidien, à un proche peut générer un sentiment d'épuisement et de solitude. C'est pourquoi il est primordial de penser et de prendre soin de soi pour bien prendre soin de l'autre.

Le CCAS vous propose le **jeudi 18 avril** une après-midi (de 14h à 17h) au Château Conti placée sous le signe du bien-être des aidants familiaux. Venez participer à des ateliers et rencontrer des associations et professionnels autour de deux grandes thématiques :

- espace bien-être / répit
- espace ressources / informations

En partenariat avec la caisse de retraite complémentaire AGIRC ARRCO.

Gratuit, sans inscription.

Sortie estivale

Le CCAS propose une sortie familiale le **mercredi 3 juillet**

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.

Lever de rideau sur La Scène Adamoise

Inaugurée le **9 février** en présence de **Sébastien Poniatowski**, Maire de L'Isle-Adam, **Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Ile-de-France, **Stéphanie Von Euw**, Vice-présidente de la Région Ile-de-France, **Marie-Christine Cavecchi**, Présidente du Département du Val-d'Oise et **Arnaud Bazin**, Sénateur du Val-d'Oise, la Scène Adamoise a fait salle comble !

Dès 10h, le Maire a accueilli les nombreuses personnes venues découvrir cette nouvelle salle de spectacles. Après le traditionnel « coupé du ruban » marquant l'ouverture officielle de cette nouvelle structure, une visite guidée était organisée afin que tous découvrent les différents espaces (accueil, petits salons, loges...) jusqu'à aboutir à la fameuse salle initiée par Axel Poniatowski, Maire honoraire et suivie par Philippe Leballeur, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Grands projets. D'une capacité de 283 places (dont 7 places PMR), elle est équipée de tribunes motorisées et de sièges rétractables permettant ainsi toutes sortes de programmations.

Une tribune mobile

À l'instar des grandes salles parisiennes, la Scène Adamoise a pris le parti de ne pas avoir de scène, laissant ainsi l'espace totalement modulable.

La tribune rétractable est constituée de 15 rangées de sièges qui se replient sous le plancher du premier étage supportant la régie technique où est piloté le matériel scénique (son, lumières, vidéo).

Sur le plancher du premier étage, de part et d'autre de la régie technique, sont disposés des fauteuils fixes.

Devant la tribune, une rangée de fauteuils amovibles encadre 7 places pour des fauteuils roulants.

La tribune motorisée se déploie ou se replie en présence de deux opérateurs avec la mise en place de tous les fauteuils et garde-corps.

Quelques données

- Une salle de spectacles modulable de 386 m² avec une capacité maximale de 276 places assises et de 690 places debout.
- 1 hall d'accueil de 124 m².
- 3 grandes loges toutes équipées et lumineuses.
- 1 grande zone de stockage pour décors et autres matériels nécessaires aux compagnies.
- 1 régie avec du matériel son et lumière de pointe.
- Un espace destiné tant à une programmation culturelle et artistique, qu'aux manifestations des associations.
- Un lieu qui offre aux visiteurs de beaux moments d'évasion culturels et artistiques.
- Budget de construction autofinancé et création d'une régie autonome pour valoriser la Scène Adamoise.
- Respect de l'emprise initiale de la Maison de L'Isle-Adam (MIA).
- L'architecture s'intègre en respectant l'environnement et le cadre de vie.

Pendant toute cette matinée inaugurale, des artistes alternaient des numéros de jonglage, contorsion, échasse et mime, ainsi que des prestations musicales.

« *Des accents de vieux jazz ont raisonné dans le hall de la Scène Adamoise lors du cocktail animé par le CSL et ses partenaires les « Zauto Stompers »* »
Gilles Naudet, Président du CSL

La salle a ensuite été transformée en gradins afin de laisser place à une programmation l'après-midi touchant tous les publics.
Entre les interventions de danse et musicales du CMIA, zumba de l'association Culture et Loisirs, le spectacle pour enfants « Cendrillon », la pièce de théâtre de la compagnie Tête de l'Art ou encore la prestation de danse des Country Dancers, l'après-midi a affiché complet !

Le soir, deux concerts étaient programmés : le premier sur des « Musiques de films » par l'Ensemble choral de L'Isle-Adam et Harmonie de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, le second sur les années 70/80 par le groupe Double Face qui a égayé la Scène Adamoise !

La programmation à venir...

Dans les mois à venir, la Scène Adamoise accueillera de nombreux programmes avec notamment :

- **Du 17 au 19 mai** > Gala musique, danse du CMIA
- **Du 24 au 26 mai** > Gala musique, danse du CMIA
- **1er juin** > Concert des 3 chorales par l'ECIA
- **7 juin** > présentation des musiques actuelles par le CMIA
- **11 juin** > Gala de théâtre par Tête de l'Art
- **13 juin** > Concert du Festival d'Auvers-sur-Oise

- **14 juin** > Spectacle de fin d'année de l'école Dambry
- **16 juin** > Gala de théâtre par Tête de l'Art
- **18 juin** > Concert des professeurs du Collège Pierre et Marie Curie
- **21 juin** > Fête de la Musique

Un programme complet sera disponible très prochainement à l'Office de Tourisme, en Mairie et dans toutes les structures municipales qui accueillent du public.

La programmation extérieure (associative et professionnelle) aura lieu tout au long de l'année en 2020.
Rendez-vous également sur ville-isle-adam.fr

Des judokates adamoises à Abu Dhabi

pour les Jeux Mondiaux « Special Olympics »

Du **14 au 21 mars 2019**, Abu Dhabi a fait battre le cœur du monde et les Emirats Arabes Unis ont vécu au rythme des 7.000 athlètes Special Olympics venus de 172 pays.

Pour Special Olympics France, c'était une délégation de 121 athlètes et coaches qui se sont préparés à réaliser leur rêve et à montrer qu'il y a un champion en chacun de nous.
Au sein des 10 disciplines sportives, le judo a été représenté par Céline, Laetitia et Nikita, toutes trois licenciées au Judo Club de L'Isle-Adam, résidentes volontaires du SAJH Maurice Guiot et accompagnées dans leur quotidien dans une structure de l'APED Espoir.
Les Jeux Mondiaux Special Olympics Abu Dhabi 2019 mettent en effet à l'honneur le Sport Unifié qui offre à des athlètes « avec » et « sans » handicap la possibilité de concourir dans une même équipe, de mettre en commun leurs talents et de se dépasser ensemble pour remporter des victoires.
En France, 700.000 personnes vivent avec un handicap mental. Special Olympics leur propose de s'épanouir grâce au sport. Là où la société ne voyait que des limites, le sport ouvre des possibilités, il transforme des vies, il change le regard de la société.

Vous pouvez aller voir le parcours des judokates sur la page FaceBook du SAJH Maurice Guiot @sajhmg et la page les judokates du SAJH @judosajh.

La fête du travail accueille la fête du vélo !

Pour la seconde année consécutive, la Municipalité organise en partenariat avec l'Olympique Cycliste Val-d'Oise le Grand Prix cycliste #2 le **mercredi 1er mai** à partir de 9h30 sur le parking du Centre commercial du Grand Val.

Au programme :

- 9h30 : Courses minimes - Cadettes féminines
- 11h30 : Courses Ecole de vélo
- 13h30 : Courses juniors - Seniors dames
- 15h30 : Courses juniors - Seniors hommes

Le circuit de 1,4kms reste le même que l'année dernière.

Renseignements au 01 34 69 79 69

l'agenda sportif

Retrouvez toutes les manifestations sportives sur ville-isle-adam.fr ou l'application mobile Ville de L'Isle-Adam

- **Seniors national 2 de volley contre Strasbourg**
  Dimanche 14 avril à 14h
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Grand prix cycliste**
  Mercredi 1er mai
  En partenariat avec l'Olympique cycliste Val d'Oise
  Parking du Centre commercial le Grand Val
  Renseignements service des sports : 01 34 69 79 69
- **Seniors régional 2 de football contre Aulnay-sous-Bois**
  Dimanche 26 mai à 15h
  Stade Philippe Grante
- **Fête de l'aïkido**
  Samedi 1er juin
  De 10h à 22h
  Stade Philippe Grante
- **Fête du club de basket**
  Samedi 8 juin de 8h à 19h
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Tournoi de football moins de 11 ans (24 équipes)**
  Samedi 8 et dimanche 9 juin
  De 7h à 22h
  Stade Philippe Grante
- **Beach volley**
  Dimanche 9 juin
  La Plage ou Centre sportif Amélie Mauresmo
  (en cas de pluie)
- **Stage de self défense**
  Samedi 15 juin de 10h à 13h
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Tournoi de tennis de table**
  Dimanche 16 juin de 8h à 20h
  Centre sportif Amélie Mauresmo
- **Meeting d'athlétisme**
  Vendredi 21 juin de 18h à 23h
  Stade Philippe Grante
- **Fête du club de judo**
  Dimanche 23 juin de 13h à 19h30
  Centre sportif Amélie Mauresmo

Les activités de la Plage reprennent !

Comme chaque année, les activités hors baignade de La Plage reprennent en amont de l'ouverture complète du site.

À partir du **1er mai**, vous pourrez voguer sur l'Oise en barque ou pédalo, ou encore vous amuser en famille ou entre amis autour d'une partie de mini-golf de 14h à 18h (dernier départ). Sur ce terrain de jeux, vous découvrirez les nouveautés 2019 : l'Eglise Saint-Martin, la fontaine du quartier de Nogent, la fontaine Dambry ou encore le Castelrose !

Les inscriptions à la carte de plage s'effectueront tous les vendredis du **10 mai au 28 juin** de 14h à 18h.

Le site de La Plage et les activités baignade seront accessibles du **samedi 29 juin au dimanche 1er septembre inclus.**

Renseignements : plage@ville-isle-adam.fr

Du **4 au 8 février,** 960 enfants du CP au collège des écoles primaires (Cassan, Camus et Balzac) et de Notre-Dame devaient être en forme olympique afin d'affronter une semaine placée sous le signe des JO !

Au programme : basket, judo, escrime, tennis de table, aïkido et athlétisme !

Un grand merci aux associations :

- Cercle d'Escrime Adamois
- Judo club
- Tennis de table
- Basket club
- Aikido club
- Athlétique club

qui ont consacré beaucoup de leur temps afin de faire découvrir leurs disciplines aux enfants.

L'ASVO vice-champion d'Ile-de-France !

Le championnat régional de waterpolo s'est déroulé **dimanche 16 décembre** à la piscine intercommunale de L'Isle-Adam - Parmain : 8 équipes départementales constituées par les meilleurs joueurs des clubs âgés de 10 à 11 ans étaient présentes.

Le département du Val-d'Oise représenté très largement par 8 joueurs du club de l'ASVO L'Isle-Adam /Parmain a été vice-champion de la Région Ile-de-France.

Bravo aux jeunes Adamois et Parminois qui ont disputé la finale avec l'équipe du Val de Marne ainsi qu'au coach Rémy Sédillière !

Les médailles ont été remises par le président du Syndicat Intercommunal de la piscine de L'Isle-Adam - Parmain, M. Moreau accompagné de Mme Genève, Présidente du club ASVO.

Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam, entouré de M. Pierre Grégoire, Vice Président de l'ANDES, M. Horbert du Comité Olympique et sportif du Val-d'Oise, M. Alphonse Pagnon, Adjoint au Maire chargé des Sports, M. Jean-Michel Têtu, Adjoint au Maire chargé des sports de la ville de Champagne-sur-Oise et enfin deux récipiendaires Monsieur Michel Ducastel et Monsieur Jean-Pierre Wesse, **samedi 2 février** à l'occasion de la remise des médailles jeunesse et sports et bénévolat.

Concours des villes fleuries

Chaque année, la ville de L'Isle-Adam organise le concours des villes fleuries. Pas besoin d'être un jardinier chevronné, si vous aimez les fleurs et les plantes, participez au fleurissement de votre ville !

- **Comment s'inscrire ?**

C'est très simple, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription au concours des villes fleuries sur le site de la ville ville-isle-adam.fr ou d'appeler au 01 34 08 19 19.

- **Dans quelles catégories concourir ?**
  - Jardins
  - Balcons
  - Jardins familiaux
  - Commerçants
  - Ecoles
  - Collectifs

En 2018,
35 personnes ont participé au concours des villes fleuries et toutes ont été récompensées !

Le jury
Composé d'élus et de professionnels, le jury passera examiner vos ornementations **mardi 11 juin.** La remise des prix a lieu tous les ans en début d'année suivante, une convocation étant envoyée à chaque participant.

Témoignages d'Adamois

Des Adamois pleinement investis dans le jardinage, contribuant aussi à l'embellissement végétal de la ville, témoignent de leur attachement à la nature. Reportage.

- **1er prix - Catégorie « Jardins »**

« Je participe au concours depuis près d'une quinzaine d'années car cela me fait plaisir. J'ai la chance d'habiter une ville agréable où que l'on aille et toujours bien entretenue. L'exemple donné par les services municipaux communique l'envie d'avoir un beau jardin et bien fleuri. J'aime jardiner, faire des boutures et être en harmonie avec la ville. » Yves Glevarec - Parc de Cassan

- **1er prix - Catégorie « Balcons »**

« C'est la première fois que je participe au concours. En fait, des personnes sont passées devant chez moi et ont remarqué mon parterre fleuri. Ils ont sollicité mon mari qui m'a inscrite ! Il est vrai que tous les ans je fleuris beaucoup devant chez moi car j'adore les plantes, les fleurs, cet espace et embellir l'environnement. Ce petit patio composé de jardinières, d'une brouette avec des plantes et d'une maisonnette pour oiseau est de toutes les couleurs pour notre plus grand plaisir, et celui de nos voisins ! Alors, merci à mon mari et à bientôt pour une nouvelle participation au concours ! » Marie-Françoise Roche - Allée des sabliers (La Garenne)

- **1er prix - Catégorie « Ecoles »**

« Depuis plus d'une dizaine d'années, une fois par semaine et sur le temps du midi, les enfants participent à un atelier jardinage. Suite aux travaux réalisés cette année devant le pavillon, le jardin a été refait notamment par les élèves qui n'ont pas hésité à tondre et même tailler. Il était particulièrement beau cette année, c'est pourquoi nous nous sommes réinscrits ! Et nous avons bien fait puisque nous avons gagné le 1er prix ! » Collège Notre-Dame (Mme Gerard et M. Correia) - Rue Saint Lazare

- **1er prix - Catégorie « Jardins familiaux »**

« J'ai mon jardin depuis 26 ans et je participe à ce concours depuis le début de son existence. J'aime la compétition et ce concours me donne une motivation supplémentaire pour faire un jardin beau et bon ! Je continuerai à y participer tant que je pourrai faire mon potager... » Daniel Boulanger - Rue de Villiers Adam

- **1er prix - Catégorie « Commerçants »**

« Les Primeurs Adamoises concourent depuis toujours aux « villes fleuries ». En tant que commerçant, cela nous semble essentiel d'être acteur de la ville et de participer activement aux manifestations et événements municipaux. L'image que les commerçants véhiculent, c'est aussi l'image de la ville. Alors, si l'on souhaite habiter dans une ville dynamique et où il fait bon vivre, cela passe par l'investissement de chacun d'entre nous ». Aux Primeurs Adamoises - Avenue de Paris

Massifs minéralisés

Un massif minéralisé est fait d'une association de plantes et de minéraux soigneusement choisis et organisés. Le service des Espaces verts utilise des minéraux de différentes formes, couleurs et quantités selon les besoins : galet, gravier, roche, ardoise, marbre... Ces minéraux font office de paillage et réduisent le développement des mauvaises herbes, facilitant ainsi l'entretien des végétaux. Ils participent aussi à l'esthétisme indéniable de ce type de massif en toutes saisons.

Tri-Or : vos petits gestes ont de l'avenir...

L'Isle-Adam fait partie des 28 communes du Val d'Oise qui ont délégué au syndicat TRI-OR leurs compétences de collecte et de traitement des ordures ménagères. Le syndicat s'appuie pour cela sur une usine de compostage des ordures ménagères, un centre de tri des déchets recyclables et deux déchetteries situées à Champagne-sur-Oise et à Viarmes.

- ***Petit rappel des consignes de tri…***

Que vous habitiez en logement individuel ou collectif, les consignes de tri restent identiques, même si la couleur ou la forme du bac peuvent être différentes. À terme, les bacs bleus seront tous remplacés par des bacs jaunes.

Seuls les déchets représentés ici sont recyclables.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine et la part biodégradable de ces déchets est transformée en compost. Il est préférable d'apporter les autres types de déchets en déchetterie, car les « gros volumes » ou « les monstres » collectés en porte à porte ne peuvent pas être recyclés.

Les déchets spécifiques doivent impérativement être portés en déchetterie ; n'hésitez pas à consulter leur liste sur le site www.tri-or.fr dans la rubrique « Que faire de mes déchets ».

- ***Pourquoi trier ses déchets ?***

Trier ses déchets offre une seconde vie aux objets que nous utilisons quotidiennement. Cela permet d'économiser des ressources naturelles, de réduire l'incinération ou l'enfouissement de déchets valorisables et donc, de limiter la pollution et ainsi préserver l'environnement.

- ***La prévention***

Au-delà du tri, TRI-OR mène des actions de sensibilisation en matière de réduction des déchets auprès des écoles, des centres de loisirs, lors des manifestations communales…

Les thèmes abordés sont le tri sélectif, le gaspillage alimentaire, le compostage, le réemploi, le stop-pub, les emballages et les textiles.

Le changement de nos petits gestes du quotidien peut sembler dérisoire, mais c'est la somme des actions individuelles qui pourra réellement avoir un impact sur l'avenir de notre planète.

- ***Bon à savoir !***

Nos conseillères en tri sélectif seront présentes lors de la brocante du centre-ville de L'Isle-Adam le **10 juin prochain.**

Nous devons rapidement diminuer la quantité de déchets ménagers dans les 7 ans à venir au risque de voir nos taxes d'ordures ménagères augmenter fortement. Pour cela, nous incitons les habitants qui possèdent un jardin à faire leur compost. Le syndicat Tri-Or met à disposition des composteurs pour la modique somme de 20€. Trions plus et mieux, réduisons nos déchets en choisissant des produits avec un minimum d'emballage.

François DELAIS
Conseiller municipal en charge des problématiques des déchets ménagers en ville

Zone de biodiversité de « La Rosière »

Samedi 15 décembre, Sébastien Poniatowski et plus d'une quarantaine d'Adamois, munis de leurs bottes et de leurs outils, sont venus planter plus de 200 arbustes à la zone de biodiversité de la Rosière (opération organisée en partenariat avec l'IASEF).

L'objectif de cette opération était de densifier les haies existantes afin de les rendre plus attractives pour la faune. C'est chose faite, laissons maintenant la nature faire le reste...

Des nichoirs ont été installés par l'IASEF sur l'ile de Champagne le **29 janvier.**

Les animaux reviennent !

En avril, les moutons et les chèvres reviennent pâturer à la zone de biodiversité de la Rosière !

Nouveautés : vélos !

Pendant toute la saison, les vélos débarquent à l'Office de Tourisme. Electriques ou classiques, venez découvrir ou redécouvrir notre territoire à deux roues.
Location à la journée ou ½ journée. Parcours et tarifs disponibles à l'Office de Tourisme.
Deux journées vélos sont aussi organisées les **15 juin et 20 juillet.**
Circuit organisé au départ de l'Office de Tourisme de 10h à 16h avec pique-nique inclus.

N'hésitez pas à vous renseigner au 01 34 69 41 99.

France vélo TOURISME

Le label « Accueil Vélo » de l'Office de Tourisme confirmé !

Situé à moins de 5 km de l'itinéraire cyclable balisé « l'Allée verte de Londres à Paris », l'Office de Tourisme remplit l'ensemble des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo. Témoignage supplémentaire de l'action de l'Office de Tourisme pour accueillir tous les publics et participer au rayonnement du territoire.

Pour obtenir cette distinction, l'Office de Tourisme se doit :

- de mettre à disposition du client un itinéraire cyclable de liaison entre l'Office de Tourisme et l'itinéraire,
- d'avoir à proximité de l'établissement un parc de stationnement vélo de 5 places minimum,
- de mettre un point d'eau potable et des sanitaires à disposition des touristes à vélo,
- d'afficher des informations visibles depuis l'extérieur de l'établissement : hébergements, loueurs de vélos, numéros d'urgence, etc.

Le personnel de l'Office doit également être en capacité de prodiguer des conseils aux touristes à vélo sur le réseau cyclable (itinéraires, accès, difficulté des parcours, localisation des aires d'arrêt ainsi que les sorties à vélo, visites audioguidées, application numérique mobile, etc.).

Travaux Saint Lazare

La requalification de la voirie (chaussée et trottoirs) de la rue Saint Lazare est effectuée par le Département entre l'avenue des Bonshommes et la rue Martel **à partir du 23 avril** et pour une durée de 3 mois. Afin d'assurer la sécurité de tous, un plateau surélevé va être créé au niveau du carrefour.

Le Conseil départemental va engager des **travaux de reprise du revêtement de chaussée de la RD64 (avenue de Paris)**.
Les travaux auront lieu les nuits du **1er au 5 juin** mais pourraient être décalés en raison de problèmes climatiques ou techniques.
Les Adamois, et en particulier les riverains, seront informés plus en détail des éventuelles modifications de circulation de nuit sur le tronçon concerné dans les semaines à venir.

Le saviez-vous ?

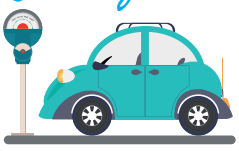

Depuis le **2 avril** vous pouvez stationner deux heures gratuitement par jour au lieu d'une heure auparavant !

Toutefois, n'oubliez pas de prendre un ticket.

Le stationnement réglementé vise à assurer la fluidité du stationnement en centre-ville pour préserver l'attractivité de nos commerces de proximité.

La restauration du cimetière

2020 marquera la fin de l'utilisation du glyphosate dans l'entretien des chemins, c'est pourquoi la Municipalité s'efforce de stabiliser depuis plusieurs années toutes les allées de l'ancien cimetière, afin d'en préserver l'esthétique. D'ici trois ans, toutes les allées seront reprises et/ou rénovées. La grande allée sera rénovée dans une seconde phase à venir.
Pour rappel, les familles doivent entretenir le pourtour de leurs tombes.
Depuis 5 ans, une étude est réalisée avec le service de l'Etat civil afin de définir quelles sont les tombes en état d'abandon, car d'ici 2020, il est prévu le retrait de 180 sépultures en plusieurs phases.
Dans la nouvelle partie du cimetière, 250 sépultures abandonnées ont été redonnées aux Adamois. L'agrandissement du cimetière a permis de mettre à disposition des habitants 208 nouvelles places.
En concertation avec Les Amis de L'Isle-Adam, chaque année, une tombe d'une personne célèbre ayant habité à L'Isle-Adam et inhumée au cimetière communal, sera rénovée et une plaque explicative sera apposée. En 2019, l'imprimeur adamois d'origine allemande Edouard Knecht sera mis à l'honneur.

Avenue Paul Thoureau

Les travaux sur l'avenue Paul Thoureau ont commencé en mars et se poursuivront jusqu'en août. Ces travaux permettront une rénovation de la voirie, l'enfouissement des lignes aériennes, l'aménagement de trottoirs et la réalisation d'une piste cyclable reliant le centre-ville jusqu'à la zone de biodiversité de la Rosière.

Un parking d'une centaine de places est en train de voir le jour avenue Paul Thoureau entre la piscine intercommunale et les tennis adamois. Un bassin souterrain de rétention des eaux pluviales avec un bloc de filtration permettra d'épurer les eaux avant leur passage dans les canalisations de l'avenue.

Nouveaux commerces

- **Boutique Marianne**
  12 Grande Rue
- **Opticien Domoptik**
  Nogent
- **Réflexologue plantaire**
  Sylvie de Bargas
  9 rue Martel - 07 66 88 24 95
- **Chiropracteur**
  Elodie Pires
  9 rue Martel - 07 83 18 95 74
- **Infirmière libérale**
  Joséphine Marques
  58 rue de Nogent
  01 34 69 29 29 - 06 27 09 08 91
- **Fleuriste**
  Au nom de la Rose *(changement de propriétaire)*
  13 Grande Rue - 01 34 69 80 28
- **Little Italy**
  Produits gastronomiques italiens
  21 Grande Rue
  07 82 58 69 82 - 06 24 20 05 26
  littleitalyisleadam@gmail.com
- **Menuisier**
  Demirlika Bledi
  8 avenue des Bonshommes - 07 84 56 95 49
- **Psychothérapeute**
  Virginie Vignoles
  7 bis Grand place Hubert Jolivet
  06 22 49 70 46 - https://psy-lisle-adam.fr
- **Sophrologue**
  Cécile Dupeyroux-Le Tao
  5 Grande Rue - 06 17 16 28 97
  c.dupeyrouxletao@gmail.com
- **Agence Mise en Lumière**
  Ameublement, aménagement, cuisiniste, électroménager
  Nicolas Breton
  5, rue Emile Volant - 06 87 04 41 29
  nicolasbreton@outlook.com
- **Boulangerie - Pâtisserie**
  Pomme de Pain
  Centre Commercial Le Grand Val - 09 62 68 63 55
  Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h15
  (samedi 19h30)

Babydou : doux pour bébé, bien pour vous !

Ingrid Fereol est une jeune créatrice adamoise de vêtements pour bébés, tricotés main, en laine mérinos. Elle vous propose de réaliser pour vous, sur mesure, des petites pièces pour accueillir bébé comme il se doit. N'hésitez pas à faire appel à ses services !

Renseignements : ohbabydou@gmail.com
@ohbabydou95

musée d'art et d'histoire
Louis Senlecq

- 31 grande rue
- 01 74 56 11 23 - musee@ville-isle-adam.fr
- Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Exposition « Fantaisies. Jacques Henri Lartigue, décors et haute couture ».

Du 12 mai au 22 septembre

Le fonds d'œuvres peintes et dessinées par Lartigue, fruit de la donation de l'artiste et de son épouse à la ville de L'Isle-Adam, ainsi que l'important dépôt de la Fondation de France en 2001 au musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, constituent le point fort de cette exposition.

Cette dernière offrira l'occasion de découvrir une partie méconnue de l'œuvre de Jacques Henri Lartigue (1894-1986), réalisée en marge de sa production en tant que peintre et photographe. Regroupant une grande variété d'objets sous le titre de « fantaisies » : croquis de mode et dessins décoratifs de coussins datant de ses années de jeunesse, photographies de décors éphémères de galas pour des casinos réalisés dans les années trente, pièces de tissus réalisées par la maison Bianchini Férier en 1937/1938, illustrations pour des revues de mode… L'exposition abordera également les liens d'amitié entretenus entre Jacques Henri Lartigue et la couturière Carven (1909-2015) et sa collaboration avec la maison de tissus d'ameublement italienne Fede Cheti dans les années soixante.

Cet événement fait suite, presque dix ans après, à l'exposition « Double Jeu », organisée par le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq et qui interrogeait les liens entre photographie et peinture chez Lartigue. L'exposition présentée en 2019 a, cette fois-ci, pour objet premier l'œuvre picturale de Lartigue. La photographie, quant à elle, sera présente de façon ponctuelle dans le parcours d'exposition pour étayer le propos.

L'exposition rassemblera des pièces des trois collections dédiées à l'œuvre de Lartigue actuellement en France : la collection du musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, le dépôt de la Fondation de France conservés à L'Isle-Adam, ainsi que la collection de la Donation Jacques Henri Lartigue (AAJHL). Des prêts du musée des Tissus de Lyon et du musée de la Mode de la Ville de Paris seront également présentés.

Programmation associée à l'exposition :

TOUS PUBLICS

Le premier dimanche de chaque mois : entrée libre
Tous les dimanches : visite guidée gratuite à 15h

Samedi 18 mai, Nuit européenne des musées
Ouverture du musée jusqu'à 22h. Entrée libre. À partir de 17 h : « Escape-game au musée », organisé en partenariat avec la ludothèque Pirouette de L'Isle-Adam. *Sur réservation.*

Dimanche 23 juin, 15h
Visite commentée par Marianne Le Galliard, historienne de l'art et co-commissaire de l'exposition. Visite gratuite.

Groupes : (sur réservation)
Adultes : visite guidée de l'exposition
Tarif : 4€ par personne, à partir de 8 personnes

JEUNE PUBLIC INDIVIDUEL

Un livret-jeux est remis gratuitement à chaque enfant lors de sa visite de l'exposition.

« L'atelier du mercredi », pour les enfants de 6 à 14 ans, de 14h à 16h30
Tarifs : 7€ (4€ pour les Adamois), sur réservation

Mercredi 15 mai : dessin de mode
Mercredi 19 juin : décoration d'un coussin

« Fête ton anniversaire au musée »
Le mercredi après-midi
À partir de 6 ans. Sur réservation.
Tarifs : 8€ (5,60€ pour les Adamois)
L'animation comprend : une visite guidée de l'exposition, un atelier de pratique artistique et un goûter.

Ecoles, centres de loisirs

Visite guidée
Durée : 1 heure environ
Visite gratuite

Ateliers de pratique artistique
Durée : 1 heure
Tarifs : 140€ par groupe (90€ pour les groupes adamois)

Ateliers pour les maternelles
Création de papillons à l'aide de papier cristal, papier de soie, pastels gras et encre.

Atelier pour les élémentaires
Décoration d'un sac en tissu à l'aide de motifs inspirés de l'exposition.

Légendes des visuels : Jacques Henri Lartigue - Sans –titre - Non daté - Gouache sur papier - Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq ; Illustration réalisée par Jacques Henri Lartigue pour la revue Plaisir de France - Printemps 1937 - Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq ; Robe longue - Attribué à Maison Schiaparelli (styliste) ; Attribué à Jacques Henri Lartigue (dessinateur) ; Maison Bianchini Férier (fabricant)- Taffetas qualité crépon mousseline imprimé, soie - Vers 1937 - Lyon, musée des Tissus

Graines d'artistes !

Depuis le début de l'année, un partenariat entre le service Petite Enfance et le Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq a permis de proposer des ateliers d'éveil artistique et culturel aux tout-petits.

À l'origine et pilote de ce projet, le Relais Assistants Maternels (RAM) invite mensuellement, dans l'espace de vie petite enfance, les deux médiatrices du musée pour des temps éducatifs élaborés en lien avec les compétences des enfants de moins de trois ans et à partir d'œuvres présentées au musée.

Favoriser l'acte de création est essentiel. Le chemin des expériences enrichit, nourrit les jeunes enfants autant qu'il permet aux professionnels de la Petite Enfance de s'approprier la richesse de l'outil de médiation que représente l'Art en général pour mettre en place des actions éducatives de qualité.

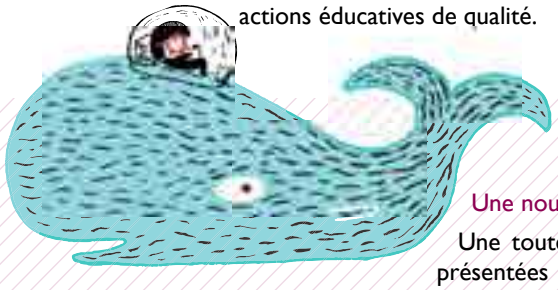

Le Fantastique Club

Une nouvelle animation s'ajoute à la programmation de la bibliothèque !

Une toute nouvelle animation à destination des 8-11 ans, durant laquelle sont présentées les nouveautés en littérature ou bande dessinée, a vu le jour depuis fin janvier. Un atelier différent à chaque séance est mis en place (le premier était autour de l'écriture d'une bande dessinée). L'accès est libre et sans réservation. Le Fantastique Club se réunit une fois par mois, le mercredi après-midi.

Renseignements au 01 34 08 10 80,
sur le site internet de la bibliothèque ou sur sa page Facebook.

© Anthony GUERRA

L'Office de Tourisme va vous régaler

De mai à septembre

- Tous les 1ers et 4èmes samedis à 11h, visites guidées du Pavillon Chinois. *Tarif de 5€/p.*
- Tous les 2nds samedis, rallye photo et dégustation. *Tarif de 15€/p.*
- Tous les 3èmes samedis du mois, course d'orientation. *Tarif de 10€/p.*

Les grands rendez-vous

Les Rendez-vous aux Jardins

- **Samedi 8 juin** : visites guidées du Pavillon Chinois : 10h, 11h30, 14h30 et 15h30.
- **Dimanche 9 juin** : visite contée et musicale organisée à la Rosière à 15h en présence de Joel Tribhout *Les animaux aux jardins*. Vous pourrez découvrir des histoires de petites bêtes qui peuplent nos jardins.

Des artistes en plein air installés dans les jardins de la ville immortaliseront ces journées.

Un agenda est disponible à l'Office de Tourisme regroupant toute l'offre touristique de la saison estivale 2019.

N'hésitez pas à vous renseigner au 01 34 69 41 99

Les croisières reprennent en mai !

Profitez des croisières au fil de l'Oise et n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Office de Tourisme pour connaître le programme !

Renseignements au 01 34 69 41 99

destination tourisme L'Isle-Adam

Jeudi 18 avril de 14h à 17h
AIDANTS, PRENEZ SOIN DE VOUS !
Château Conti
Renseignements au CCAS :
01 34 69 03 29
centre.social@ville-isle-adam.fr

Lundi 22 avril - Lundi de Pâques
BROCANTE DE NOGENT
Quartier de Nogent

Dimanche 28 avril
AGILITY
Club canin
Centre sportif Amélie Mauresmo
Renseignements : 01 30 36 74 40

Du 30 avril au 14 mai
EXPOSITION STRAIT FAYA
Château Conti

Jeudi 9 mai
JOURNÉE NATIONALE DE L'EUROPE
Débat simplifié autour du thème :
la protection des données sur Internet
Scène Adamoise

Du 12 mai au 22 septembre
FANTAISIES. JACQUES HENRI LARTIGUE, DÉCORS ET HAUTE COUTURE
Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq
Renseignements : 01 74 56 11 23
musee@ville-isle-adam.fr

Du 15 mai au 4 juin
EXPOSITION VALENTINE SAVOVA, JACQUES-HENRI TOURNADRE ET ROGER LOYER
Château Conti

Du 17 au 19 mai
EXPOSITION 20 ANS DE RELIURE D'ART
Espace Magallon – 5 rue Bergeret
Le Livre en Mains
Renseignements :
contact@lelivreenmains95.fr

Samedi 18 mai
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq
Ouverture du musée jusqu'à 22h
Entrée libre de 18h à 22h
Renseignements : 01 74 56 11 23
musee@ville-isle-adam.fr

Vendredi 24 mai
FÊTE DES VOISINS

Dimanche 26 mai
De 8h à 20h
ELECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 2 juin
À partir de 12h
PIQUE-NIQUE EN VILLE
Organisé par l'AVF
Place du Patis

Dimanche 2 juin
À partir de 14h30
COURSE DES BAIGNOIRES
Organisé par l'ACIA
Plage de L'Isle-Adam

Du 4 juin au 19 juin
EXPOSITION LAURENT MORTELECQ
Château Conti

Lundi 10 juin - Lundi de Pentecôte
BROCANTE DU CENTRE-VILLE
ACIA
Centre-ville
acia@orange.fr

Du 19 juin au 2 juillet
EXPOSITION ANNY DENTU
Château Conti

Samedi 22 juin à 11h
CÉRÉMONIE DE REMISE DES DICTIONNAIRES
Château Conti

Les manifestations en violet sont organisées par la Ville.

Cinq arobases pour la ville de L'Isle-Adam

Interview de Bruno DION, Conseiller municipal en charge des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

La ville de L'Isle-Adam vient de se voir décerner 5@ au Label « Ville Internet ». Qu'est-ce que cela représente pour la commune ?

C'est une réelle satisfaction et la récompense de la politique numérique de la ville initiée par le Maire. C'est la reconnaissance des actions numériques mises en place tout au long de l'année pour le bien des Adamois. Car au-delà du prestige de ce Label, c'est prendre en compte les besoins de nos concitoyens pour leur rendre de meilleurs services, c'est un investissement sur le long terme pour maitriser les dépenses de la commune, c'est diminuer notre empreinte énergétique et enfin c'est faciliter le travail administratif des agents de la commune. Le jury de « Ville Internet », composé de 22 personnalités du monde de l'université, de la recherche, de médias et de juristes a été sensible à nos actions pour nous décerner ce Label.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Pour participer à ce Label et obtenir ce résultat, qui représente le plus haut degré d'excellence, il faut relever le défi de la recherche et de l'innovation par différentes actions dans le domaine des services publics, de la vie associative, de la vie quotidienne, de l'éducation ou de la culture à travers quatre grands thèmes :

- Développer la démocratie continue
- Vivre mieux ensemble
- Accéder à la connaissance et à l'émancipation culturelle
- Créer des richesses communes

L'exemple le plus concret étant la mise en place des e-services. En effet, ce portail, accessible sur le site Internet ou l'application mobile de la ville permet aux Adamois de réaliser toutes leurs démarches administratives en ligne. Cela donne ainsi aux habitants la possibilité d'inscrire leurs enfants en crèche ou à la cantine, de payer en ligne et d'éviter des attentes en Mairie.

Et quelles sont les actions qui ont été mises en œuvre pour cette année ?

La principale action a été la mise en place de l'application mobile Ville de L'Isle-Adam. Avec celle-ci vous avez « La ville dans votre poche » et pouvez accéder à l'agenda de la ville, réserver votre place de cinéma, accéder aux services en ligne et bien d'autres informations… ! Mais nous avons également ouvert un portail association, continué l'installation des tableaux numériques dans les écoles, etc. *(Voir les principales actions réalisées ci-dessous).*

Obtenir 5@ cette année est une chose, mais garder ce Label en est une autre ! Comment comptez-vous le pérenniser l'an prochain ?

Ce Label est remis en cause chaque année et c'est là la difficulté de l'exercice. Mais nous avons d'autres idées pour permettre aux Adamois de profiter des services que nous mettons en œuvre et c'est là l'essentiel. Je ne vais pas vous dévoiler ce que nous allons faire car cela dépend de beaucoup de paramètres tout en maîtrisant les dépenses. Nous ne souhaitons pas dépasser le budget alloué pour ces actions. Ce que je peux vous dire, c'est que nous tenons compte des besoins des Adamois pour répondre au plus près de leurs préoccupations.

Pas moins d'une trentaine d'actions ont été mises en œuvre en 2018 pour obtenir le Label @.
Voici les principales retenues par le jury :

- Planning de réservation des cours en ligne pour la piscine
- Consultation citoyenne pour la salle de spectacle
- Initiation à l'informatique pour les seniors
- Création du site Internet de l'Office de Tourisme communautaire
- Acquisition de tablettes Facilotab pour les seniors
- Parapheur électronique et signature électronique
- Nouveau site Internet de la piscine
- Déploiement de tableaux numériques dans les écoles
- Mise en place d'une application mobile
- Création d'un portail associatif
- Création d'un compte Instagram

Classe mobile

A la rentrée prochaine, l'école Camus va devenir une école pilote qui se dotera de 16 tablettes.

Mise en place d'un module d'enquête publique en ligne

Jusqu'à présent, les enquêtes publiques se présentaient uniquement sur un registre papier disponible à la Mairie ou à la Mairie-annexe Le Castelrose en fonction des sujets.
Aujourd'hui, la Municipalité met en place la dématérialisation progressive. Un nouveau service qui s'ajoute au registre papier.

Dorénavant, l'internaute aura l'opportunité de déposer ses observations de manière anonyme sur une enquête publique en cours via le site internet de la ville : ville-isle-adam.fr

La plateforme des prises de rendez-vous en ligne est opérationnelle sur le site de la ville : https://rdv.ville-isle-adam.fr

Les souterrains du château Conti

Ces souterrains ont toujours fait rêver les Adamois. Des anciens de Nogent affirmaient qu'on pouvait passer sous l'Oise pour rejoindre la rive de Parmain. D'autres racontaient que des souterrains permettaient d'aller jusqu'à Gisors à cheval ! Mais la réalité est toute autre. A décharge, il faut dire que les nombreuses carrières de pierre souterraines à L'Isle-Adam, avec leurs nombreux et longs boyaux ont été en partie la cause de cette légende.

En 2005, les fouilles préventives effectuées par le service archéologique (INRAP), à la demande de la Municipalité qui venait d'acquérir ce domaine, ont permis de dresser un plan des souterrains du château Conti. Ce plan dresse seulement les parties que l'on peut voir en l'état. Certaines parties de souterrains ont été obturées à différentes périodes en fonction des besoins du moment ou de leur état de décrépitude.

A quand remonte ces souterrains ?

On peut penser qu'une partie de ces ouvrages remonte à l'ancien château fort afin de pouvoir échapper à l'ennemi lorsque le château était en péril. Il semblerait que des souterrains débouchaient sur la pointe nord de l'île, d'autres sur les bords de l'Oise, côté Parmain.

Une bonne partie de ces souterrains date probablement de l'époque des princes de Conti. Ils ont été conçus afin que le personnel puisse approvisionner discrètement les cuisines et stocker la marchandise directement en amarrant les barques à l'île.

Autre souterrain

A une époque où le réfrigérateur n'existait pas, il fallait pouvoir conserver la nourriture dans de bonnes conditions. Le souterrain est l'idéal pour la température suffisamment basse et constante qui y règne.

Sur cet ensemble souterrain, un long couloir voûté traverse l'île et débouche d'un côté sur la rive de Parmain et de l'autre accédait dans le sous sol du château. A partir de ce souterrain, un boyau se dirige vers le sud de l'île, avant d'obliquer vers la partie centrale de la cour. La cour d'honneur était précédée par la cour d'entrée, toutes deux séparées par un fossé alimenté par l'Oise (défense du château fort oblige) et reliées par un pont.

Enfin un souterrain partant du grand souterrain et se dirigeant à la pointe nord de l'île

Ce souterrain, évoqué lors d'un siège du château fort pour échapper à l'ennemi, passe à proximité du château actuel. On s'y connecte par le sous sol et il continue à servir de stockage.

Comment ont été construits ces souterrains ?

Ces souterrains ont été construits en pierre de taille. La partie haute de la voûte se trouve à environ 50 cm au dessous du niveau de la cour. Ils ont donc été construits à ciel ouvert, puis recouverts de terre.

Source : Les Amis de L'Isle-Adam

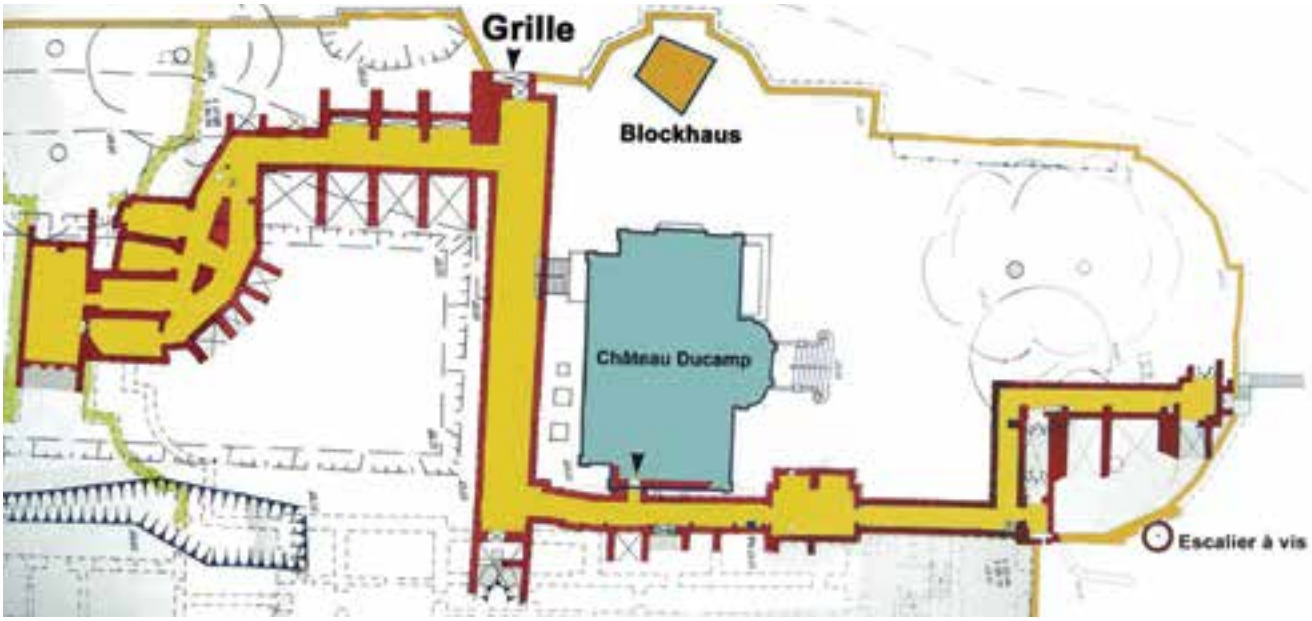

Bienvenue

26/11	Adelita Guyant
27/11	Isaac Cléret
29/11	Miguel Martins Lucas
08/12	Hourie Korera
12/12	Léna Benattallah Harizi
16/12	Milo Rullé
20/12	Auguste Reggio
25/12	Maëlys Barberet
26/12	Inès Babouri
31/12	Valentina Caron Prochenko
02/01	Aël Ngime Ngime
04/01	Maloë Borro
04/01	Flore Keunebrock
07/01	Lina Giuganti
11/01	Nora Ibelaïden
19/01	Gabriel Callatin
23/01	Victoria Leduc
25/01	Sandro Amaro Fonteneau
26/01	Ephraïm Afonso
30/01	Chloé Gebhart
30/01	Judith Allain
31/01	Ily Mondia
05/02	Abdoulaye Mbengue
11/02	Kiara Dos Santos Del Grosso
12/02	Aaron Murgale Barbet
14/02	Kataleya Ben Habib
25/02	Adam Alfandari

Félicitations

08/12	Pascal Dallongeville et Gisèle Beuve
28/12	Christel Ovono et Danielle Akam Aboa

Ils nous ont quittés

01/12	Gérard Aubret, 82 ans
02/12	Michel Vavasseur, 69 ans
02/12	Lucienne Raffard *veuve* Peyrelon, 98 ans
03/12	André Sagot, 90 ans
05/12	Isabelle Ramat *épouse* Lemaire, 58 ans
07/12	Jeanne Vanbiervliet *épouse* Dumortier, 81 ans
08/12	Pierre Parthenay, 71 ans
16/12	Arminda Pereira Dos Santos *épouse* Ferreira Da Fonseca, 70 ans
17/12	Thierry Dépatin, 55 ans
22/12	Roger Fichaux, 86 ans
23/12	Michel Boisgontier, 79 ans
29/12	Jacqueline Lefèvre *veuve* Boullu, 86 ans
01/01	Lucien Hiez, 72 ans
04/01	Gérard Moinard, 73 ans
05/01	Milagros Gil Ruiz *veuve* Blanco Redondo, 93 ans
05/01	Michel Marchand, 88 ans
06/01	Marie Richard *veuve* Guillaume, 106 ans
11/01	Georgette Fonvieille, 94 ans
11/01	Marc Vagner, 63 ans
12/01	Simone Brunet *veuve* Loddé, 84 ans
12/01	Yvette Chevreux *veuve* Fouquet, 85 ans
13/01	Viviane Lépine *épouse* Face, 74 ans
15/01	Claude Denys, 88 ans
22/01	Marie Gallet *épouse* Lahalle, 80 ans
22/01	Georges Salle, 72 ans
28/01	Jeremy Gabeau, 32 ans
28/01	Mauricette Coster *veuve* Midelet, 96 ans
28/01	Ahmet Tarhan, 23 ans
31/01	Pierre Postel, 78 ans
01/02	Andrée Bernay *veuve* Mercier, 90 ans
07/02	César Mawart, 92 ans
08/02	Pierre Tavares, 83 ans
12/02	Jean-Pierre Martelli, 85 ans
14/02	André Didier, 89 ans
15/02	Raymond Duval, 84 ans
18/02	Marc Michel, 64 ans
23/02	Odette Magaud *veuve* Ducher, 93 ans
24/02	Simone Dubois *épouse* Santin, 83 ans

Avis reçus jusqu'au 1er mars

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 21 avril
Pharmacie Froissant Roch
Luzarches : **01 34 71 28 10**

Lundi 22 avril
Pharmacie Froissant Roch
Luzarches : **01 34 71 28 10**

Dimanche 28 avril
Pharmacie Dupont
Viarmes : **01 30 35 40 26**

Dimanche 28 avril
Pharmacie Dupont
Viarmes : **01 30 35 40 26**

Mardi 1er mai
Pharmacie Villemont
Mériel : **01 34 21 52 38**

Dimanche 5 mai
Pharmacie Theaudin
Viarmes : **01 30 35 33 60**

Dimanche 8 mai
Pharmacie Allaire
Montsoult : **01 34 69 80 60**

Dimanche 12 mai
Pharmacie Lawniczak
Saint-Martin-du-Tertre :
01 30 35 71 44

Dimanche 19 mai
Pharmacie Do Pham
Persan : **01 34 70 04 36**

Dimanche 26 mai
Pharmacie Leroux
Belloy-en-France : **01 30 35 75 21**

Jeudi 30 mai
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : **01 34 70 61 17**

Dimanche 2 juin
Pharmacie de Deroy
Baillet-en-France : **01 34 73 93 79**

Dimanche 9 et lundi 10 juin
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : **01 34 69 00 03**

Dimanche 16 juin
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise : **01 34 70 00 32**

2ÈME

GRAND PRIX CYCLISTE DE L'ISLE-ADAM

EN PARTENARIAT AVEC
L'OLYMPIQUE CYCLISTE VAL D'OISE

MERCREDI 1ER MAI
À PARTIR DE 9H30

CIRCUIT DE 1,4 KMS

PARKING DU CENTRE COMMERCIAL « LE GRAND VAL »

Va Oult'

RENSEIGNEMENTS
LIA.CONTACT@OCVO.FR

COURSE MINIMES-CADETTES FÉMININES
Dès 9h30
35 TOURS

COURSE ÉCOLE DE VÉLO
Dès 11h30

COURSE JUNIORS-SÉNIORS DAMES
Dès 13h30
45 TOURS

COURSE JUNIORS-SÉNIORS HOMMES
Dès 15h30
60 TOURS

L'Isle-Adam
Ville parc
ville-isle-adam.fr